

# COMMUNE DE QUINSAC

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pour le projet de «maison du séminaire au Château Lestange»

Par arrêté n°38/2019 en date du 12 mars 2019, le maire de Quinsac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Quinsac pour pouvoir permettre la réalisation du projet de «maison du séminaire au Château Lestange».

A cet effet, Monsieur Pierre ROUX, retraité de l'industrie chimique appliquée à l'agriculture, a été désigné comme commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Bordeaux.

L'enquête se déroulera à la mairie du 03 avril 2019 au 02 mai 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi : 8 h30 - 12 h / 15 h - 19 h
- Mardi / Jeudi / Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 15 h - 18 h
- Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Le dossier pourra être consulté sur support papier et informatique et à l'adresse du site internet suivant : <https://www.quinsac33.com>

Le dossier comprend une évaluation environnementale. Un avis de l'autorité environnementale a été formulé et accompagne le dossier. Il est également consultable sur l'adresse internet de la MRAE à l'adresse suivante :

<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-r85.html>

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie

- le mercredi 03 avril 2019 de 8h30 à 12h
- le vendredi 19 avril 2019 de 15h à 18h
- le jeudi 02 mai 2019 de 15 h à 18 h

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou reçues en mairie par voie postale ou communiquées par voie électronique du 03 avril 2019 à partir de 8 h 30 jusqu'au 02 mai 2019 à 18 heures à l'adresse suivante : [urbaquinsac@orange.fr](mailto:urbaquinsac@orange.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et sur le site internet de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le maire pourra prendre une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

Le maire

**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS**

108 rue Fondaudège - 33000 BORDEAUX

**ATTESTATION**

Paraîtra dans le journal du **15-03-2019**.....

*P/Le Directeur,*

